



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 25 NOVEMBRE 2021

*_*_*

I- Le Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, a présenté un exposé sur les principales orientations de la nouvelle charte de l'investissement.

II- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

 Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.21.955** portant prorogation de la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national pour faire face à la prorogation du Coronavirus – Covid 19.
2. **Projet de décret n° 2.21.290** pris pour l'application de la loi n° 98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base et la loi n° 99.15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, en ce qui concerne les médecins.
3. **Projet de décret n° 2.21.528** pris pour l'application de la loi n° 98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base et la loi n° 99.15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, en ce qui concerne les sage-femmes, les personnes exerçant les professions de rééducation, de réadaptation et de réhabilitation fonctionnelle, les prothésistes dentaires, les diététiciens, les nutritionnistes et les psychologues à l'exception des médecins spécialistes en psychiatrie.
4. **Projet de décret n° 2.21.529** pris pour l'application de la loi n° 98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base et la loi n° 99.15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, en ce qui concerne les médecins dentistes.
5. **Projet de décret n° 2.21.530** pris pour l'application de la loi n° 98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base et la loi n° 99.15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, en ce qui concerne les pharmaciens.
6. **Projet de décret n° 2.21.752** pris pour l'application de la loi n° 98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base et la loi n° 99.15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, en ce qui concerne les notaires.
7. **Projet de décret n° 2.21.750** modifiant et complétant le décret n° 2.20.659 du 29 moharrem 1442 (18 septembre 2020) pris pour l'application de la loi n° 98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base et la loi n° 99.15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, en ce qui concerne les guides de tourisme.

Approuvés.